

**PROCES VERBAL DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 30 mars 2014**

Convocations du 24/03/2014

Réunion tenue à 12 heures en mairie.

L'an deux mil quatorze, le trente mars à douze heures, les membres du conseil municipal de la Commune d'Aigneville, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote le 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2122-4 et L.2122-7.

- 01 - Monsieur DELABRE Stéphane
- 02 - Madame BONVALET Evelyne
- 03 - Monsieur EMPEREUR Pascal
- 04 - Monsieur DUMONT Jean Louis
- 05 - Monsieur DELIGNIERES Francis
- 06 - Monsieur DEPOILLY Christophe
- 07 - Madame BOUDIN Valérie
- 08 - Madame JOACHIM Charlotte
- 09 - Monsieur FOIRESTIER Michel
- 10 - Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel
- 11 - Monsieur LECONTE Max
- 12 - Madame LUCAS Caroline
- 13 - Monsieur DESTOBBELEIR Jacques
- 14 - Monsieur DUFETELLE Hubert
- 15 - Madame GROGNET Janine

**01 : Installation du Conseil :**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, maire qui après l'appel nominatif, a donné lecture des résultats du procès verbal des élections et a déclaré installer le Conseil Municipal.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux Monsieur DELABRE Stéphane Madame BONVALET Evelyne Monsieur EMPEREUR Pascal Monsieur DUMONT Jean Louis Monsieur DELIGNIERES Francis Monsieur DEPOILLY Christophe Madame BOUDIN Valérie Madame JOACHIM Charlotte Monsieur FOIRESTIER Michel Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel Monsieur LECONTE Max Madame LUCAS Caroline Monsieur DESTOBBELEIR Jacques Madame GROGNET Janine

Absent excusé : Monsieur DUFETELLE Hubert

Monsieur DUFETELLE Hubert a donné procuration à Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel.

Monsieur LECONTE Max, le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame JOACHIM Charlotte.

Le conseil a choisi comme assesseurs Messieurs DELIGNIERES Francis et DELABRE Stéphane.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 30 mars 2014**

**02 : Elections du maire :**

Le président, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire à bulletin secret conformément aux dispositions prévues par l'article L 122.4 du code des Communes.

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel

Chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 15
A déduire : bulletins non conformes	
Aux articles 1 65 et L 66 du code électoral	: 01
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 14
Majorité absolue	: 08

A Obtenu

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, 14 voix.

Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

**3 Elections des adjoints :**

**Election des adjoints :**

Avant de procéder à l'élection des adjoints, je vous donne lecture des articles L2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article L. 2122-1 :**

Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal.

**Article L. 2122-2 :**

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que son nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit pour notre commune 4 adjoints.

Je vous propose de nommer 4 Adjoints.

Le conseil à l'unanimité décide de nommer quatre adjoints.

Je vous invite maintenant à procéder à l'élection de ces adjoints, conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du Code général des Collectivités territoriales.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 30 mars 2014**

**Election du premier adjoint :**

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur DELIGNIERES Francis

Chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins non conformes  
Aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 01

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A Obtenu

Monsieur DELIGNIERES Francis, 14 voix.

Monsieur DELIGNIERES Francis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint a été immédiatement installé.

**Election du deuxième adjoint :**

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur DELABRE Stéphane

Chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins non conformes  
Aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 01

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A Obtenu

Monsieur DELABRE Stéphane, 14 voix.

Monsieur DELABRE Stéphane ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint a été immédiatement installé.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 30 mars 2014**

**Election du Troisième adjoint :**

Premier tour de scrutin :

Candidat : Madame GROGNET Janine

Chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins non conformes  
Aux articles 1 65 et L 66 du code électoral : 01

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A Obtenu

Madame GROGNET Janine, 14 voix.

Madame GROGNET Janine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjointe a été immédiatement installée.

**Election du quatrième adjoint :**

Premier tour de scrutin :

Candidat : Monsieur DUFETELLE Hubert (par courrier adressé à Monsieur le maire Monsieur DUFETELLE Hubert nous a fait part de sa candidature au poste de 4<sup>ème</sup> adjoint).

Chaque conseiller a déposé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins non conformes  
Aux articles 1 65 et L 66 du code électoral : 01

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A Obtenu

Monsieur DUFETELLE Hubert, 14 voix.

Monsieur DUFETELLE Hubert ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint a été immédiatement installé.

Séance levée à 13 h 30

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 30 mars 2014**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Absent excusé	
BONVALET Evelyne	Présente	
BOUDIN Valérie	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
JOACHIM Charlotte	Présente	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Présente	